



## Prise de Position des UD FO / CGT d'Indre et Loire Abrogation de la loi « anti-casseurs »

Le mouvement ouvrier qui s'incarne dans nos organisations syndicales, s'est toujours voulu internationaliste, pacifiste, démocratique, nos organisations rappellent que le droit de manifester, ne peut être séparé du droit de revendiquer comme de celui de faire grève, ce sont des droits fondamentaux protégés comme d'autres par l'OIT qui condamne toute restriction, toute répression mais aussi tout fichage des manifestants et des syndicalistes.

En France, pays des Lumières et des Droits de l'Homme, au sein même de la République, ces dernières périodes dans le cadre du mouvement dit des « Gilets jaunes » ont vu s'exprimer une violente répression gouvernementale conduisant à des centaines de blessés, d'arrestations, de gardes à vue, de comparutions immédiates à l'encontre des citoyens, des salariés, des retraités, des chômeurs et des jeunes qui manifestent nombreux contre un système économique qui les assiège et qui les confine à la pauvreté, à la survie.

Les revendications sont légitimes! Elles doivent être entendues et satisfaites!

Les UD FO et CGT 37 dénoncent cette répression d'un gouvernement qui agit par peur et sans aucune légitimité populaire.

Nos organisations syndicales départementales FO et CGT rappellent que :

- La violence, c'est d'abord les 7 millions de personnes sans travail, sans oublier tous les salariés précarisés, comme ces 10 millions de français contraints de vivre sous le seuil de pauvreté quotidiennement sans que leur situation ne trouve à s'améliorer depuis des années
- Les casseurs, ce sont d'abord ce gouvernement et ses relais patronaux ou médiatiques qui exigent toujours plus de baisse du coût du travail, toujours plus de réformes contre les droits des salariés, toujours moins de service public pour toujours moins de dépenses. Ce même exécutif qui défait méthodiquement toute forme de solidarité à travers la mise à sac de la Sécurité Sociale et de ses principes fondateurs et qui entend maintenir dogmatiquement sa prochaine réforme des retraites ou de l'assurance chômage!

Cela, alors que les travailleurs en France produisent des milliards d'euros de richesses, que les trusts internationaux, les grandes entreprises privées, les banques, les financiers entendent capter pour maintenir leurs positions et augmenter la rente toujours plus avide de leurs actionnaires ou commanditaires.

Dans ce contexte, la loi dite anti-casseurs promue par le gouvernement est un élément de plus vers cette dérive autoritaire du gouvernement qui entend utiliser toutes les dispositions que lui confère la Constitution de la Ve République.

Cette loi contient de graves dispositions attentatoires à la liberté et à la démocratie comme le fichage des manifestants, l'interdiction préventive individuelle de manifester, un périmètre de sécurité autour des manifestations, l'alourdissement des peines...

C'est la liberté d'opinion et la liberté d'expression qui sont menacées.

Nous ne pouvons pas accepter une telle remise en cause, une telle restriction de nos droits. Le « Grand Débat National » tel qu'il est voulu par le Président Macron est un véritable enfumage, qui doit lui permettre au final de conforter toutes ses orientations politiques et ses réformes. Ce n'est pas cela qui nous fera céder sur les revendications portées par nos organisations syndicales et reprises très souvent dans les manifestations récentes (hausse des salaires, défense du service public, défense de la Sécurité sociale, annulation de la CSG, réforme fiscale ...)

Face à la répression des manifestants et face à la répression anti-syndicale qui s'abat aussi dans les entreprises et les administrations, les UD FO et CGT 37 appellent leurs syndicats et militants à passer à l'action, à discuter de la situation avec les salariés et à se rassembler <u>le Jeudi 28 février 2019 à partir de 17H45 devant le Palais de Justice, Place Jean Jaurès à Tours.</u>

Nous exigeons l'abrogation immédiate de cette loi dite « anti-casseurs » d'une part, et d'autre part, nous exigeons le respect des libertés démocratiques individuelles et collectives, comme celles de manifester, d'exprimer ses opinions (syndicales ou non) et de porter les revendications librement!

Les Unions Départementales FO et CGT 37 appellent à diffuser et à faire connaître largement cette prise de position et à relayer cet appel auprès du plus grand nombre de salariés actifs chômeurs et retraités et des jeunes.

Rassemblement Jeudi 28 février 2019 à partir de 17H45 PLACE JEAN JAURES à TOURS devant le Palais de Justice

TOUS ENSEMBLE POUR OBTENIR LE RETRAIT IMMEDIAT / L'ABROGATION DE LA LOI « ANTI CASSEURS »!

TOUS ENSEMBLE POUR EXIGER LE RESPECT DE NOTRE LIBERTE D'ACTION ET D'EXPRESSION!